

MAIRIE **BOIS DE VINCENNES** 75



Je suis si fière d'être une maire d'un double arrondissement, avec sa partie urbanisée de plus en plus végétalisée et sa partie boisée de plus en plus renaturée. Le Bois de Vincennes est non seulement un bel écrin pour accueillir sans condition tous les publics mais également un allié précieux pour nos envies et besoins de nature, qui en cas de canicule deviendra un refuge de survie pour les plus vulnérables.

L'écologie n'est pas un concept mais une réalité quotidienne que j'ai déployée en tant que Maire avec mon équipe municipale depuis le début de cette mandature. Renaturer toujours et encore les parties du Bois qui étaient routières ou délaissées, nous permet de retrouver toujours davantage de beauté, de plaisir, de fraîcheur et de calme... la biodiversité peut de nouveau s'épanouir. Je tiens tout particulièrement à remercier tou-ttes les agent-es qui l'entretiennent tous les jours, avec tant de passion et d'amour.

Prendre soin de ce Bois essentiel permet de capitaliser pour notre avenir et pour celui de notre Ville. Au plaisir de vous y croiser.

Emmanuelle PIERRE-MARIE
Maire du 12^e arrondissement



Dans une Ville aussi dense que Paris, pouvoir se ressourcer au sein d'un environnement naturel est essentiel.

Ainsi, le poumon vert qu'est le Bois de Vincennes permet aux habitant-es de l'arrondissement de s'aérer aussi souvent que possible.

Avec la maire du 12^e, Emmanuelle Pierre-Marie, nous sommes engagées afin de préserver ce poumon vert, pour y renforcer les espaces de nature et de biodiversité : réduction de la circulation automobile, plantation de nouveaux arbres, mise en place de mares et d'une zone humide plaine de Mortemart... Tout cela contribue à renforcer encore cet espace de nature auquel nous sommes si attaché-es, pour le plaisir et le bien-être de toutes et tous !

Manon HAVET
Adjointe chargée de la transition
écologique, des espaces verts et
de la condition animale.



Le Bois en chiffres

- **995 hectares** de nature, soit près de **10 % de la surface parisienne**, pour un périmètre de 15,4 km
- **10 à 14 millions de visiteurs/an**
- **9,5 km de rivières** et **24 hectares de plans d'eau**
- **16 392 arbres plantés** entre 2020 et 2025 (hautes tiges et plants forestiers)
- **5 voies** fermées à la circulation automobile et végétalisées
- **5,6 km de pistes cyclables** créées
- **Cinq terrains de football/rugby** et **onze courts de tennis** entièrement rénovés
- **5 sites d'agriculture urbaine** en activité
- **Un Bois labellisé** Ecojardin et certifié ISO14001
- **Un Bois classé Zone naturelle** d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF) de type 2



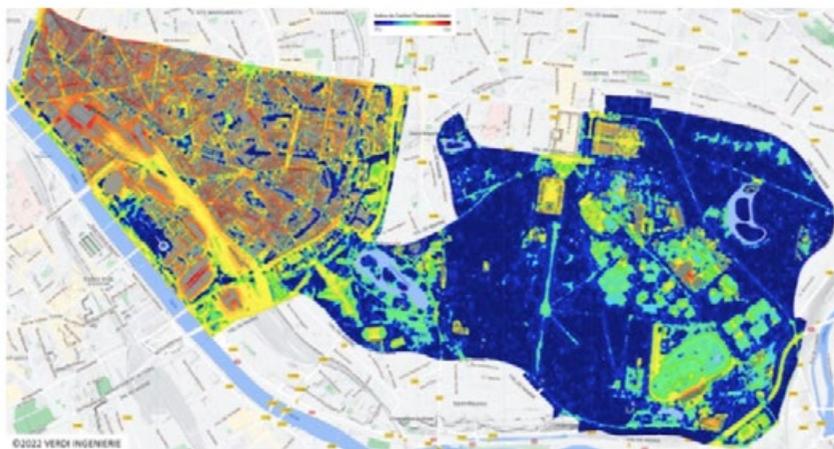
Source : Ville de Paris

LE BOIS DE VINCENNES, UN ATOUT ÉCOLOGIQUE MAJEUR

Un poumon vert au cœur de la métropole

Le Bois de Vincennes est un pilier de l'équilibre environnemental parisien. Dans la métropole dense qu'est Paris, il contribue activement à la régulation thermique, au maintien des continuités écologiques, à la captation du CO₂ et à la préservation de la biodiversité. Par sa seule présence, le Bois **améliore la qualité de vie des habitant·es**, tout en apportant une **réponse concrète aux défis du changement climatique**.

Carte des îlots de chaleur du 12^e arrondissement



Source : carte des îlots de chaleur des arrondissements de Paris, [construction21.org](https://www.construction21.org)

Avec ses **995 hectares** et la richesse de ses **milieux naturels** (forêts, prairies, plans d'eau, haies, lac et mares), le Bois de Vincennes est un véritable **sanctuaire pour la faune et la flore** régionales. Reconnu comme **réservoir de biodiversité**, il participe activement à la trame verte et bleue francilienne reliant les écosystèmes à l'échelle du territoire.



Le Bois accueille :

- **472 espèces de plantes sauvages**, dont **37** patrimoniales
- **173 espèces animales**, dont 109 oiseaux, **521** insectes, **14** mammifères, **13** espèces de reptiles et amphibiens, et de nombreux invertébrés.

Depuis 2023, grâce au Budget Participatif le Bois abrite un centre de soins pour hérissons géré par l'association Erinaceus. En 2024, 108 ont été soignés dont 92 % relâchés dans leur milieu naturel.

Classé « quasi menacé » le hérisson est à la fois une espèce bio-indicatrice de la qualité des milieux et une espèce parapluie : sa protection bénéficie à de nombreuses autres espèces qui partagent son habitat.



Renaturer les sols : la reconquête écologique portée par le 12^e

Depuis 2020, une politique active de renaturation du Bois a été engagée. En plus d'y réduire la circulation automobile, de **nombreux axes ont été complètement transformés** :

- Route du Parc : **3 850 m²** végétalisés
- Route du Pesage & Route Saint-Hubert : **7 442 m²** végétalisés
- Route de la ceinture du lac Daumesnil nord : **8 966 m²** végétalisés
- Parking du Parc Floral, route de la Pyramide : **6 723 m²** végétalisés
- Près de **1 620 arbres plantés** sur le long de ces voies

Ceinture du lac Daumesnil



À ces aménagements qui luttent contre la fragmentation des milieux s'ajoute un projet phare : la reconversion de la **Plaine de Mortemart**. Ce site accueille désormais une rivière, deux mares, trois hectares de prairies naturelles, 3 000 m² de plantations végétales locales, 250 arbres, 750 arbustes et près de 1 500 m² de cheminements piétons.

Chantier Rivière Plaine Mortemart

Cette reconquête écologique dépasse de loin une simple volonté d'embellissement : elle incarne une **réponse** concrète et structurante **aux enjeux du changement climatique, à la lutte contre l'artificialisation des sols et à l'effondrement de la biodiversité.**





UN BOIS VIVANT, UN BOIS PARTAGÉ AUX NOMBREUX USAGES

Le Bois de Vincennes terrain de sport à ciel ouvert

Chaque année, près de 4 millions de personnes s'y rendent pour pratiquer une activité physique. Qu'il s'agisse de pratiques libres ou encadrées, de sport amateur ou professionnel, la diversité des équipements et des usages en fait un lieu central de l'activité physique dans l'Est parisien. Pour accompagner cet engouement, la Ville et la Mairie du 12^e ont entrepris la **rénovation de plusieurs**

équipements sportifs : le vélodrome Jacques Anquetil, le stade Pershing ou encore **les courts de tennis de la Faluère**. À cela s'ajoute la création d'un **nouveau terrain de rugby** sur la plaine de Mortemart, intégré à un projet paysager plus large qui conjugue sport et nature.

Marcher, respirer, se détendre : un Bois apaisé

Le Bois de Vincennes est aussi un espace de bien-être. Avec ses **200 kilomètres de sentiers**, il offre aux promeneur-euses un cadre propice à la détente. Afin de renforcer cette vocation, la Mairie du 12^e a soutenu le développement du dispositif Paris Respire qui favorise l'apaisement du Bois en **fermant à la circulation automobile** cinq tronçons les weekends, jours fériés et vacances scolaires : Anna Politkovskaïa, Tremblay, Pépinière, Fontenay, Fortifications. Ce sont ainsi près de 1,9 hectare rendus aux promeneur-euses.

Les **mobilités douces** sont également encouragées avec 16 kilomètres de voies vertes aménagées, dont 5,9 kilomètres de pistes cyclables créées pendant le mandat. Ces aménagements notamment sur les avenues de Gravelle, de Nogent et du Tremblay **facilitent la circulation à vélo et à pied** dans un environnement apaisé.

Un Bois culturel et festif

Le Bois de Vincennes dispose d'un riche patrimoine culturel et mémoriel avec les théâtres de la **Cartoucherie**, la **Pagode**, le **Jardin d'Agronomie Tropicale**. Il accueille aussi des **loisirs** variés : aires de jeux, restaurants, guinguettes. Lieu de culture, ce **lieu de vie** populaire permet de se rassembler afin de se retrouver, pour un pique-nique, un goûter entre ami-es ou dans le cadre d'une initiative citoyenne. Ces moments de convivialité participent à faire du Bois un espace inclusif et animé au cœur de la Ville. Pour faire face aux enjeux de propreté liés à la forte fréquentation, la Ville de Paris a remplacé les corbeilles saturées du Bois par des bacs de grande capacité collectés quotidiennement.

Ce nouveau dispositif, couplé à une sensibilisation des usager-es, a permis de réduire les déchets au sol et d'améliorer significativement la qualité du cadre de vie.

Le Bois accueille également de **grands événements** comme le festival We Love Green ou le festival June Events. Consciente des enjeux environnementaux que posent ces manifestations, la Ville de Paris a mis en place une charte **écoresponsable** et redouble de vigilance en multipliant les **études d'impact** pour mieux en évaluer les effets sur l'écosystème.



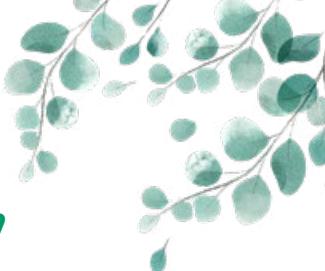


Un Bois d'accueil, de solidarité et d'inclusion

Un espace public trouve davantage ses publics et son sens que s'il est ouvert à toutes. Le Bois est aussi un **espace de solidarité**. La Ville soutient activement Emmaüs Solidarité dans ses maraudes et son accompagnement global en lien avec le CHU La Terrasse et l'Unité d'Accueil et de Soins Ambulatoires. Ensemble, ils mènent des actions solidaires envers les personnes sans-abri présentes dans le Bois. Le Bois accueille aussi plusieurs **associations**

ouvrant auprès des publics en situation de prostitution comme Aux Captifs, la Libération, Le Bus des Femmes ou encore la Mission d'intervention et de sensibilisation contre la traite des êtres humains. La Mairie du 12^e coordonne leur travail avec les services sociaux et les services de la Ville. Une aire dédiée de 5 200m² permet d'accueillir dignement 25 familles de gens du voyage dont 24 enfants accueilli-es dans les établissements scolaires du 12^e.

L'ÉDUCATION À L'ENVIRONNEMENT, UNE PRIORITÉ



Faire du Bois un **lieu de sensibilisation** est un axe fort de la politique environnementale portée par la Ville et la Mairie du 12^e. À travers une diversité d'équipements et de programmes, Paris donne à ses habitant·es dès le plus jeune âge les moyens de **renouer avec la nature, de comprendre les enjeux de la transition écologique et de participer activement à la protection du vivant.**

Une pédagogie vivante au cœur du Bois de Vincennes

Le pôle pédagogique du Bois propose une **offre éducative** en lien avec les écoles, les associations locales et les services municipaux. En 2024, **950** enfants du 12^e arrondissement y ont été accueilli·es. Balades, jeux, ateliers et visites interactives permettent un apprentissage par l'expérience, renouvelé à chaque saison grâce à un programme diffusé dans les établissements scolaires.

Le Bois se transforme aussi en salle de classe via la démarche « **classe dehors** » au cours de laquelle un nombre croissant d'enseignant·es sortent de l'école pour faire classe dans un espace de nature.

Chaque été, des centres de loisirs sont également accueillis aux Espaces Nature et Découverte des Tourelles permettant aux enfants de pratiquer des activités ludiques tout en profitant pleinement du grand air.

Mais cette dynamique ne s'adresse pas qu'aux enfants. Le Bois propose à tous·tes des lieux d'exploration et de sensibilisation à l'écologie.

L'Arboretum de Paris, avec ses 1 200 arbres de 650 essences, est un conservatoire vivant, ouvert au public à la découverte de la richesse végétal du monde entier.

L'École Du Breuil, établissement public horticole, transmet savoirs et pratiques écologiques tout en accueillant régulièrement le public à travers visites et ateliers, notamment dans son jardin, faisant du Bois un véritable campus écologique partagé.



Le Parc Floral, un lieu d'éveil à la nature inclusif et pour tous les âges

À la fois jardin botanique, espace de promenade et aire de jeux géante, le Parc Floral de Paris propose une **découverte sensible et pédagogique de la nature**. Collections botaniques (celle des dahlias par exemple), jardins thématiques, Maison et Bibliothèque Paris Nature, Jardin des papillons, Jardin Alpin... tout y invite petit-es et grand-es à apprendre en observant et expérimentant. Chaque année, l'événement « **le Paris Vert des Enfants** » est l'illustration : pendant deux semaines, en 2025 ce sont 770 enfants du 12^e arrondissement qui ont participé à

des animations autour de la biodiversité et de la transition écologique.

Il accueille également le **Pollinarium sentinelle** de Paris, un jardin consacré aux espèces allergènes locales, qui informe les personnes allergiques tout en sensibilisant chacun aux liens entre végétal et santé. **L'inclusion** y est aussi une priorité : le site est labellisé Tourisme & Handicap, propose des supports en « Facile à Lire et à Comprendre » et organise des visites adaptées pour les publics en situation de handicap.

La Ferme de Paris se réinvente vers une ferme plus accueillante et accessible

La Ferme de Paris mêle sur 5 hectares **production agroécologique**, accueil d'animaux et activités éducatives. Elle propose des ateliers, des chantiers participatifs et des parcelles d'apprentissage. Actuellement en pleine transformation, la ferme se réinvente

avec l'aménagement d'un « cœur de ferme », d'une nouvelle entrée piétonne, des cheminements accessibles aux personnes à mobilité réduite ainsi qu'une signalétique entièrement repensée.



La biodiversité du Bois de Vincennes entre vos mains : vous fréquentez le Bois de Vincennes ? Devenez acteur-ice de la connaissance du vivant ! Grâce à l'application iNaturalist et au programme "Faune, flore, fonge du Bois de Vincennes" chacun·e peut contribuer à l'inventaire participatif de la biodiversité. Une belle manière d'allier promenade, science participatives et engagement écologique !



J'aime le Bois, j'emporte mes déchets : en repartant avec vos déchets vous contribuez activement à préserver le Bois de Vincennes. Ce geste simple participe à la renaturation du site, encourage le tri et limite la pollution chronique comme celle des mégots qui restent parmi les déchets les plus toxiques pour la nature : un seul mégot peut polluer jusqu'à 500 litres d'eau.

Directrice de la publication : Emmanuelle Pierre-Marie • Rédacteurs en chef : Marine Riou et Benjamin Guy • Édition : Emma Jeuland, Victor Labaeye, Benjamin Guy • Conception / Mise en page :  agence-bolivie.fr • Crédits photos : Erwan Floch, Mairie du 12^e arrondissement, Guillaume Bontemps, Frédéric Combeau, DEVE, Clément Dorval, Impression : Imprimé en France par Chaumeil à 97 000 exemplaires • Distribution : Privilège • Adresse : 130, avenue Daumesnil 75012 Paris • Tél. : 01 44 68 12 12



LE TRI
+ FACILE

